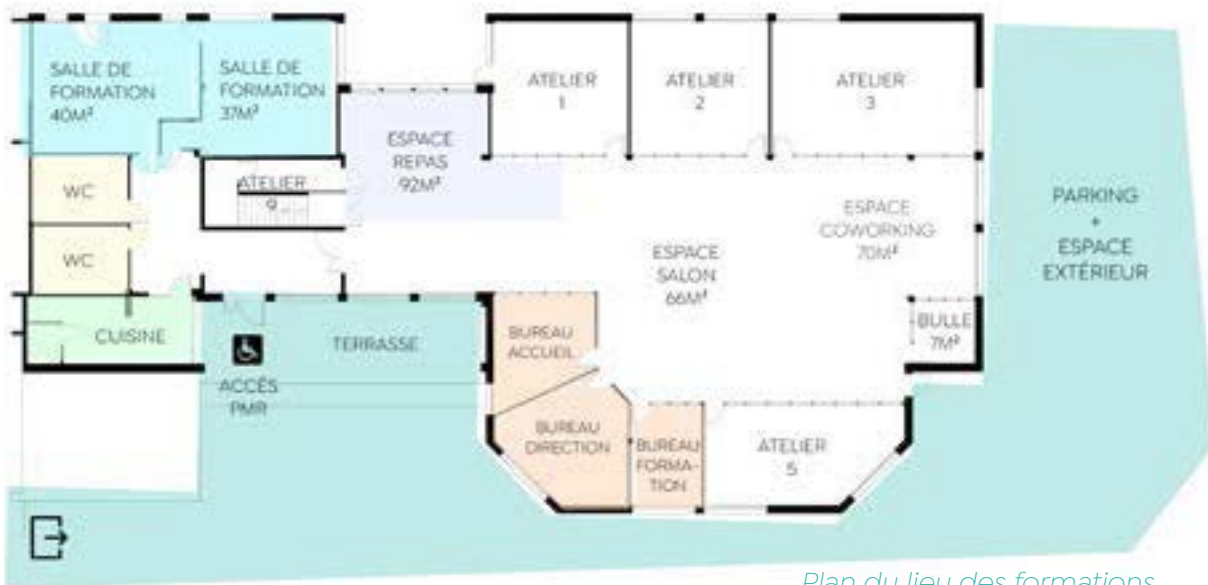


Notre équipe se tient informée des dispositifs en matière d'accessibilité pour accompagner les personnes en situation de handicap dans le cadre des formations professionnelles.

Nous sommes sensibilisé·e·s aux répercussions que peuvent avoir certains handicaps, c'est pourquoi nous réalisons une veille constante et un aménagement progressif de nos dispositifs, démarches, outils, supports pour les parcours de formation.

Cherchons ensemble une réponse à vos besoins, voici quelques exemples :

- 1. Troubles visuels** : adaptations des couleurs, polices, tailles, transmission d'éléments explicatifs en amont de la formation, aide à la prise de note pendant la formation...
- 2. Troubles psychiques** : adaptations du rythme, transmission d'une feuille de route, attention renforcée pendant la formation...
- 3. Mobilité réduite** : salles en conformité accessibilité handicap, adaptation matérielle, aménagement des temps de pause, mobilisation de ressources externes...
- 4. Troubles cognitifs, auditifs...** Nous vous invitons à en parler avec nous. Nous sommes à votre disposition.



Si vous avez des besoins d'aménagements spécifiques au regard de la santé, n'hésitez pas à contacter nos référentes handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées.

# RÉFÉRENTES HANDICAP



## MATHILDE CHUMILLAS



Mail • [formation@lardec.fr](mailto:formation@lardec.fr)

Téléphone • 04 67 92 90 93

Bureau • formation n°6

Poste

**Assistante de formation, référente  
égalité hommes-femmes  
et référente handicap**

Date de la formation

***Référents Handicap au sein des  
organismes de formation***

10 et 11 février 2025

## MISSIONS

1. **Assurer un repérage des publics** en situation de handicap
2. **Mettre en œuvre une procédure systématique d'accueil** (entretiens individuels) et d'accompagnement individualisé des publics repérés en situation de handicap
3. **Entretenir des liens étroits avec les partenaires** et plus particulièrement les prescripteurs et la RHF
4. **Assurer une fonction « Ressource Handicap » en interne** auprès des personnels du centre de formation et auprès des entreprises
5. **Mettre en place, en collaboration avec l'équipe de direction et les responsables pédagogiques, une accessibilité de l'offre de formation** à tout public en situation de handicap
6. **Capitaliser les expériences** et en rendre compte dans le cadre d'un bilan annuel
7. **Participer aux actions proposées** dans le cadre du dispositif Agefiph/ Région

